



Collège Albert Camus

ORAL DE SOUTENANCE DE PROJET **MODALITES DE L'ÉPREUVE & TRAME**

MODALITES DE L'ÉPREUVE

La date de l'épreuve : lundi 11 juin après-midi

Le choix du sujet (BO n°1 du 4 janvier 2018)

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter :

- l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts,
- ou l'un des projets qu'il a menés au cours des EPI du cycle 4
- ou l'un des projets qu'il a menés dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle).

Le candidat choisit le projet qu'il présentera au jury.

Les informations que le candidat doit communiquer

Pour le lundi 28 mai, les élèves devront compléter la page 1 (cf doc 1), à rendre au Secrétariat :

- l'intitulé du projet et son contenu (+ informations complémentaires)
- La langue vivante étrangère choisie [facultatif]
- Le nom des autres élèves si présentation en groupe [facultatif]

Le document est à rendre au secrétariat.

Le déroulement de l'épreuve orale

- L'épreuve dure 15 mn (25 mn pour une présentation collective), elle se déroule en deux temps :
 - o un **exposé** de 5 à 7 minutes (10 minutes pour une présentation collective)
 - o un **entretien** avec le jury de 8 à 10 minutes (15 minutes pour une présentation collective)

Le candidat peut se **présenter avec des notes et/ou un plan**, préalablement rédigés.

Le candidat peut, le cas échéant, **appuyer sa présentation à partir de documents** (papier ou numérique, diaporama ou autre document...) mais cela ne peut intervenir qu'en appui de l'exposé oral. Le candidat doit prévoir le support de projection (tablette, ordinateur, documents...).

Pendant l'entretien, les examinateurs peuvent élargir leur interrogation à d'autres projets ayant été réalisés au cours du cycle par le candidat.

- Si un candidat envisage de présenter une partie de l'oral en **langue vivante étrangère** (étudiée au collège), celle-ci ne doit pas excéder cinq minutes au total (exposé et entretien compris).
- Les candidats peuvent choisir de présenter **l'épreuve en groupe** (3 candidats maximum). Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelle.

L'évaluation

- Chaque **jury** est constitué d'au moins deux professeurs.
- Les **critères d'évaluation** sont précisés dans la grille d'évaluation (doc 1). Il s'agit d'évaluer la soutenance d'un projet c'est-à-dire une prestation orale : la capacité du candidat à présenter sa démarche ainsi que les compétences et les connaissances qu'il a acquises grâce au projet/thème étudié.

- L'épreuve est notée sur 100 points : maîtrise de l'expression orale sur 50 points + maîtrise du sujet sur 50 points.
- La note ne sera pas communiquée le jour de l'épreuve, elle sera inscrite sur le relevé de notes du DNB (disponible début juillet après la proclamation des résultats).

DATES A RETENIR

- **Le lundi 28 mai**, les élèves devront remettre au secrétariat la grille d'évaluation (doc 1) avec la page 1 complétée.
- **Le lundi 11 juin après-midi** : épreuve orale de soutenance de projet.

EXEMPLES DE SUJET

Projet présenté à partir d'un EPI :

- | | |
|--|---|
| - le son | - La déportation |
| - la propagande | - Street art (EPI 4 ^{ème}) |
| - Paris au XX s | - La place des femmes (EPI 4 ^{ème}) |
| - Frise chronologique + cahier de chercheurs | - La nouvelle (EPI 4 ^{ème}) |
| - Hispano-Suiza | - Le réchauffement climatique (EPI 4 ^{ème}) |

Objets d'étude abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts :

Le but de l'oral n'est pas de présenter l'analyse d'une seule œuvre, mais la démarche d'enquête réalisée par l'élève pour :

- présenter un mouvement artistique (ex. : le romantisme, le réalisme...)
- ou présenter les manifestations artistiques d'une période déterminée (ex : l'art de l'entre-deux guerres, l'art dans les années 1960...)
- ou présenter un thème artistique (la guerre, l'art engagé, la ville...).

Le candidat devra obligatoirement présenter **plusieurs œuvres (au moins deux)** représentant **plusieurs domaines artistiques, au moins deux** (peinture, photographie, littérature, musique, architecture...).

Projet présenté dans le cadre de l'un des parcours éducatifs :

- Parcours Avenir = Devenir Journaliste (suite à la conférence d'une journaliste, à partir de mon stage, de mes recherches, de ma participation à un forum des métiers...)
- Parcours citoyen = Etre citoyen en s'investissant pour les autres (à partir de mon expérience de délégué de classe et délégué au conseil d'administration, et/ou élu au conseil municipal des jeunes
- Parcours de santé = mon engagement en tant que secouriste à la croix rouge (ma formation, mon engagement, les liens avec le collègue et les enseignements...)
- Parcours artistique et culturel = ma participation à un projet artistique mené au collège ou ma pratique individuelle d'un art

EXEMPLES DE TRAME DE PRESENTATION

Proposition de trames de présentation :

- pour un projet mené au cours d'un EPI ou dans le cadre d'un parcours éducatif
- pour un objet d'étude abordé dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts,

Ces trames ne sont que des propositions, d'autres choix sont acceptés (dans le cadre des critères de la grille d'évaluation)

Trame de présentation pour un projet mené au cours d'un EPI ou dans le cadre d'un parcours éducatif

Introduction

Développement

- *la description du projet*
 - o *présentation du projet*
 - o *démarche de travail (les étapes, la production...)*
 - o *...*
- *L'analyse*
 - o *l'analyse de la pratique de l'élève et de sa démarche...*
 - o *son avis sur le projet,*
 - o *les liens entre le projet et les contenus disciplinaires, les liens entre les disciplines...*
 - o *...*

Conclusion

Trame de présentation pour un objet d'étude abordé dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts

Introduction

L'élève présente le sujet de son exposé et explique ce qui a motivé son choix.

Développement

La description de la démarche

- *L'élève présente ses sources (cours, livres, ressources numériques, visite de musées ou d'expositions...),*
- *justifie le choix des œuvres choisies pour illustrer le dossier,*
- *justifie la présentation du dossier.*

L'analyse

- *L'élève établit des liens entre les œuvres présentées, avec les enseignements disciplinaires, élargit éventuellement sa réflexion à d'autres œuvres,*
- *porte un regard critique sur son travail,*
- *expose ce que le travail de recherche et de mise en forme du dossier lui a apporté.*

Conclusion

Mis en place progressivement depuis la rentrée 2015, les quatre parcours éducatifs (Avenir, de Santé, d'Éducation artistique et culturelle, Citoyen) permettent de suivre le travail de l'élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

- ① Un parcours, c'est un ensemble d'activités que tu mènes tout au long de ta scolarité.
- ② Il y a 4 parcours : le parcours Citoyen, le parcours Avenir, le parcours d'Éducation artistique et culturelle, le parcours Santé.
- ③ Au collège, toutes les disciplines participent aux différents parcours.
- ④ Tes expériences extra-scolaires font aussi partie des parcours.

QU'Y FAIT-ON ?

- ⑤ Les parcours t'apportent des connaissances et des compétences.
- ⑥ Dans les parcours, tu apprends, pratiques, t'investis et t'engages.
- ⑦ Tu rencontres des personnes extérieures au collège, des professionnels.

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

- *Conférence d'une journaliste / de femmes ingénieurs*
- *Stage en entreprise et épreuve orale de stage*

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

- *Cours d'enseignement moral et civique*
- *Séances sur les médias au CDI*
- *Séances de Prévention sur Internet*
- *Pièce de théâtre "Djihad"*

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

- *Projet Hip HOP (séances en EPS et spectacle)*
- *Projets en arts plastiques (avec un artiste ou en classe)*

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

- *Séances de Prévention sur la santé*
- *Formation PSC1*